



LE CAPITOLE

JOURNAL

RELIGIEUX, POLITIQUE,

LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL.

PARAISANT DEUX FOIS PAR SEMAINE.

PRIX DE L'ABONNEMENT
ROME ET LES ÉTATS PONTIFICAUX

UN AN 25 f.
SIX MOIS 15

L'ITALIE, LA FRANCE, LA CORSE, L'ALGÉRIE,
LA BELGIQUE ET LA SUISSE
(avec affranchissement jusqu'aux frontières)
UN AN 30 f. SIX MOIS 17 f.

BUREAU DE LA DIRECTION: RUE
-- DE LA CROIX N. 14. --

PRIX DE L'ABONNEMENT
ROME ET LES ÉTATS PONTIFICAUX

UN AN 25 f.
SIX MOIS 15 f.

L'ESPAGNE, L'ANGLETERRE ET TOUS
LES PAYS NON NOMMÉS
(avec affranchissement jusqu'aux frontières)
UN AN 40 f. SIX MOIS 22 f.

AFFRANCHIR TOUTE DEMANDE INDIVIDUELLE
D'ABONNEMENT ET NON LES COLLECTIVES

MAINTENIR LE BIEN PARTOUT OÙ IL EST;

METTRE LA MORALE PARTOUT OÙ ELLE N'EST PAS!

ON S'ABONNE. à Rome, au bureau de la Direction rue de la Croix N. 14. -- à Paris chez Sagnier et Bray, libraires rue des SS. Pères, 64 -- à Lyon, chez M. Marteau et C. Place de S. Nizier N. 6. -- à Marseille, chez M. Ve. Camoin Libraire, place Royale, et par-tout; au Secrétariat des Evêches ainsi qu'aux sacristies des Cures et Paroisses.

— Nous regrettons vivement que, dans le rapidité de composition typographique du numéro (5 avril) il se soit glissé une erreur involontaire, et que nous devons tenir à réparer promptement. L'article de fond, intitulé: Pie IX ou la Papauté au XIX siècle était emprunté au mandement si remarquable de M. gr l'archevêque de Bordeaux publié sur ce sujet à l'occasion du Carême de l'année 1848.

A PROPOS DU COLLÈGE ROMAIN.

» Qui est maître de l'éducation, a dit M. de Lamennais, est maître de tout l'homme, car l'homme reçoit tout de l'éducation: religion, morale, sentiments, habitudes; et c'est même la raison des différences que l'on observe entre les divers peuples. »

Ces paroles nous reviennent à l'esprit dans un moment où la question de savoir si le Sénat doit s'emparer matériellement du collège romain étant posée devant le public, il est probable qu'on ne s'arrêtera pas à ce point, et que tôt ou tard on se demandera si ce même Sénat doit ou non avoir la haute main sur l'instruction générale.

Puisque, d'après M. de Lamennais, c'est par là qu'on domine l'homme, nous nous demandons si un pouvoir quelconque, fut-il Sénat ou chambres, souveraineté nationale ou royauté peut exercer le moindre acte de domination sur l'homme. Non; car un pouvoir, quel qu'il soit, n'a que la mission octroyée de veiller au libre exercice des droits de tous et de sauvegarder les intérêts de tous.

Pour le prouver, nous posons cette question devant le public: la liberté et la foi sont-elles choses qui se séparent, choses même qui puissent se séparer?

La Religion Catholique du moins, quoiqu'on ait pu dire, n'a jamais, dans aucun temps, dans aucun pays, consacré ce divorce impie; ce divorce contre nature. Partout où la liberté a triomphé, on

a vu la foi triompher à sa suite, et la foi à son tour n'a jamais pénétré dans les cachots du despotisme et sous les fers de l'esclavage, sans y appeler la liberté, --- sa compagne fidèle, pour les ouvrir ou les faire tomber. Partout, au contraire, où la foi a péri, la liberté a succombé avec elle; et c'est toujours par la servitude de la foi que les tyrans entreprennent l'œuvre du despotisme.

Or, puisque la Foi, d'après le grand apôtre, n'existe que par l'enseignement: *fides ex auditu*, quel est celui qui peut se croire le dépositaire de cet enseignement, ou être en droit d'en investir un autre? Est-ce à un Sénat, à des chambres, à une souveraineté nationale, à la royauté, enfin, qu'il a été dit: *ite et docete, allez et enseignez?*

C'est par l'enseignement que la vérité se révèle, par lui qu'elle s'entretient, se nourrit, s'accroît, rend l'homme maître de ses passions, l'élève au dessus de lui-même, le fait libre enfin de cette véritable liberté que toutes les tyrannies imaginables ne peuvent ni séduire ni forcer. Ce qui revient à dire que l'enseignement est l'âme de la foi, l'âme de la liberté; leur principe, leur centre, leur vie. Or, qui mieux que l'Eglise peut donner un pareil enseignement? Et lui dénier, nous ne disons pas ce pouvoir, mais ce droit, n'est-ce pas menacer à la fois et la liberté et la foi?

C'est par les principes opposés à ceux que nous proclamons que commencent l'asservissement religieux; par eux que le despotisme s'empare de toutes les nobles facultés de l'âme, efface jusqu'aux notions premières des droits sacrés que la main de Dieu y a inscrites, courbe l'âme sous le corps et ses instincts, et le corps et ses instincts sous le fouet d'un maître, en face d'une table splendide, d'une place lucrative, ou d'un sac d'écus.

Stupide esclavage! lamentable servitude! où disparaissent jusqu'au caractère d'homme, jusqu'aux idées premières des droits et des devoirs sociaux,

et où l'on ne trouve plus sous le nom de gouvernants que de cupides et ambitieux mercenaires, et sous le nom de peuples, que de vils troupeaux qui se laissent tondre et même égorger suivant les caprices de leurs maîtres, comme on le voit en Turquie et en Russie.

Heureusement Rome est loin de là encore. Cependant, si jamais, après la question d'aujourd'hui, il était posé en principe que l'enseignement appartient au Sénat et dépend de lui; bientôt, on joindrait à ces noms de peuples opprimés, qu'on ne prononce qu'en gémissant, un NOM nouveau, le plus beau, le plus noble des noms à qui la FOI et la LIBERTÉ aient donné célébrité et gloire... celui de ROME.

Dans la prévision des bastilles de l'intelligence élevées même dans le sein de Rome, nous avons dû faire entendre un premier cri. S'il n'est pas écouté, et que nous voyions toujours l'orage se former dans un lointain sinistre, nous essaierons de le conjurer, en démontrant que, vu l'état actuel des lumières et la nature des institutions dont jouit ou que réclame la société, tout monopole doit être aboli, toute mesure inventée en fait d'enseignement par les escamoteurs de liberté doit être annulée; à plus forte raison, ne doit-il être accordé aucun DROIT ABSOLU à quel pouvoir délégué que ce soit. Ce qui revient à dire, qu'en tout temps et en tous lieux, les vrais principes de la foi et de la liberté doivent être posés clairs, nets; sans ambages et sans tergiversations, et leurs conséquences rigoureusement déduites.

DES NATIONALITÉS.

Nous avons prouvé que les nationalités sont de droit divin, parce que les familles sont d'institution divine; que par conséquent les nations ont un droit

VARIÉTÉS

LE COLISÉE OU ETUDES SUR LES MARTYRS

DES PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE.

I.

Il existe à Rome un monument gigantesque, un vaste amphithéâtre dont l'architecture riche et hardie rappelle au visiteur érudit toute la puissance et la grandeur du prince magnanime, qui en dota la capitale de son empire: une ruine sacrée que le temps et la main des hommes, encore plus devastatrice que celle du temps, n'ont pas entièrement détruite, et sur les débris de laquelle le pieux pèlerin vient par fois s'agenouiller, redemandant à chacune de ses pierres brisées le sang des martyrs, qui les rougit durant près de trois siècles.

Ce monument, cette ruine, c'est l'amphithéâtre de Vespasien, ou Colisée (*colosseum*), ainsi nommé par les Latins, parce qu'il était proche de la statue colossale qu'on avait élevée à Néron. Sa forme ovale et sa structure surprenante lui permettaient de contenir près de cent mille spectateurs qui, assis à

leur aise autour de l'arène pouvaient tranquillement voir s'entrégorger les gladiateurs, ou contempler avec volupté l'horrible carnage que les tigres et les lions faisaient des chrétiens qu'on leur livrait. Ce fut là que, selon ses désirs, Ignace, le saint évêque d'Antioche, eut les os broyés sous la dent des bêtes féroces auxquelles l'avait condamné Trajan, ce pacifique empereur que les Romains avaient surnommé l'Optimus, et qui avait pris pour devise ces belles paroles: *Qualis rex, talis grex*. Des milliers de victimes suivirent dans l'arène l'illustre martyr, qui s'était offert à Dieu, comme une hostie vivante, pour les péchés de son peuple, et fécondèrent de leur sang la semence de foi que saint Paul avait jetée dans les murs de Rome; semence qui plus tard se développa avec une extrême rapidité, devint un arbre immense dont les rameaux bienfaisants eurent bientôt couvert toute la ville des Césars, sur le front glorieux de laquelle les mains victorieuses du grand Constantin venaient d'imprimer le signe ineffaçable de la croix.

Le vénérable Bède rapporte dans ses écrits cette singulière prédiction qu'un prophète anonyme fit sur le Colisée: *«Quamdiu stabit Colisæus, et stabit Roma; quando cadet Colisæus, cadet et Roma; quando cadet Roma, cadet et mundus.»* (Tant que le Colisée

se tiendra debout, Rome subsistera; quand le Colisée tombera, Rome tombera; et quand Rome tombera, le monde sera détruit). Sans ajouter une foi pleine et entière à cette prophétie étrange du moyen-âge, il est facile de comprendre que la fin des temps sera proche, lorsqu'une hache déicide abattra la croix qui doit jusqu'à la fin des siècles protéger de son ombre salutaire la ville éternelle.

Croyant qu'une divinité protectrice avait présidé à la construction de cet édifice superbe, les priens eux-mêmes attachaient à chacune de ses pierres une idée de superstition et d'immortalité. Ugutius dit, en parlant du Colisée: «qu'on y avait placé les statues de toutes les provinces de l'empire romain, au milieu desquelles se trouvait celle de la ville de Rome, tenant une pomme d'or, et que ces figures étaient disposées avec un art magique: de sorte que, quand quelque province voulait se révolter, l'image de Rome tournait le dos à celle de cette province, et qu'alors les Romains y envoyaient une puissante armée qui réduisait les rebelles.»

Les Goths, après la prise de Rome, avaient respecté de Colisée; mais le pape Urbain VIII de la famille des Barberini, fit ce que n'avaient pas osé faire les barbares; car, d'après ses ordres, on démolit la plus grande partie des portiques extérieurs,

imprescriptible à une existence séparée, libre et indépendante des autres nations. Il résulte de là qu'il n'est point licite d'agglomérer violemment plusieurs nations ou fractions de nations pour en former un seul et même empire; et que les empires ainsi faits doivent tôt ou tard se dissoudre en moins de temps qu'on en a mis à les former; car quelque étude que l'on mette à réunir ces parcelles dissemblables on ne parviendra jamais à les fondre en un tout homogène: le pacte de réunion quelque solennel qu'il soit sera toujours radicalement nul, parce qu'il manquera toujours du consentement réel des parties intéressées; et par conséquent ces parties auront toujours le droit de résilier un pareil contrat, le jour où elles auront la force de le faire.

En prenant sous ce point de vue qui est, à notre sens, le seul véritable, les événements qui agitent le monde, les révolutions sont pour la plupart non pas des rebellions et des insurrections, comme on se plaît à les qualifier, mais bien de justes retours des peuples à l'ordre primitif auquel ils avaient été arrachés, des RÉVOLUTIONS NATIONALES. Les vrais révolutionnaires, dans la mauvaise acception du mot, ce ne sont pas les peuples qui demandent à rentrer dans le sein de la nationalité de laquelle ils font partie par DROIT DE NATURE, les véritables rebelles, disons-nous, sont ceux qui, poussés par une ambition désordonnée, portent atteinte à l'ordre établi par Dieu et dépècent les nations pour s'en partager les lambeaux. Tôt ou tard, Dieu les visite dans sa colère; une petite pierre détachée de la montagne sainte vient renverser le colosse aux pieds d'argile, et l'univers demeure étonné de ses débris.

Nous ne prétendons pas dire, cependant, que jamais plusieurs nationalités ne se puissent unir et confondre de manière à former un tout homogène, une seule et MÊME NATION; ce serait nous élever contre l'évidence des faits. Mais pour que cette fusion s'accomplisse, il faut que ces diverses nations soient les unes par rapport aux autres dans des conditions qui leur permettent de s'assimiler. Si cette réunion de nationalités s'opère par la conquête, il faut de toute nécessité que le conquérant se fonde et disparaisse dans la nationalité que les armes ont vaincue, c'est-à-dire qu'il embrasse les mœurs, la religion, la langue, les coutumes des vaincus. C'est ainsi que se sont fondées la plupart des nationalités modernes. D'autres, ayant une grande quantité de qualités communes bien que d'origine différente, se sont formées par aggrégation, dès qu'elles ont eu un centre commun.

Communauté de religion, de langage, de mœurs, de coutumes, d'intérêts généraux et de lois constitutionnelles, tels sont les caractères principaux qui servent à distinguer une nationalité. Ce n'est point tel fleuve ou telle montagne qui marque la limite; c'est la diversité de ces caractères distinctifs. Le Grec, le Turc, l'Arménien, le Syrien, l'Albanais, le Valaque, le Serbe, le Druse, l'Arabe et tant d'autres, vivent depuis plus de quatre siècles, l'un auprès de l'autre, sur le même territoire et sous le même joug; et ces nationalités là ne se sont jamais unies ni confondues. Mais par la loi de

Dieu, l'empire Ottoman est condamné! Et combien d'autres empires, plus coupables, parce qu'ils ont plus de lumières, sont condamnés comme lui et entrent déjà en dissolution!

Nous sommes arrivés à la grande époque où les nationalités violemment détruites se reconstituent, où les fleuves rentrent dans le lit que la main de Dieu leur avait tracé. Réjouissez-vous donc, ô nos frères de la haute Italie; reprenez courage, ô nos frères de la Pologne! Espérez; O VOUS TOUS nos frères Chrétiens et Catholiques qui gémissiez sous le joug de l'étranger, de l'étranger qui ne vous a point fait une place à sa table, mais qui vous a chassés de vos propres foyers, de l'étranger qui a deux poids et deux mesures, de l'étranger qui opprime vos consciences et veut imposer à vos fils un autre Dieu que le Dieu de vos pères, de l'étranger qui ne vous a point tendu les mains en frère, mais qui vous a dit: JE SUIS LE MAÎTRE et vous ÊTES LES ESCLAVES. . . . Reprenez courage et espérez! Le temps de votre délivrance approche et il est déjà venu; car les nationalités sont de droit divin et elles ne peuvent périr! ESPÉREZ! la bénédiction de Dieu est féconde; et c'est la main de Pie IX qui vous l'a donnée.

ROME

CONSIDÉRATIONS ET NOUVELLES.

— Nous donnons avec un plaisir extrême la traduction du premier ordre du jour qui vient d'arriver à Rome, publié par le Général Durando, qui se trouve à la tête du corps d'opérations; et quand nos lecteurs en auront pris connaissance, ils nous diront ce qu'ils pensent de l'article, plus qu'impolitique, à nos yeux, que nous lisons dans la partie officielle de la Gazette de Rome N. 60.

Y aurait-il donc quelqu'un qui entoure le S. Père pour le dépopulariser? Tant il vaudrait dire qu'une main téméraire ose s'interposer entre le ciel et la terre. . . entre Dieu et l'humanité. Non! il n'est pas vrai de dire que nul n'a le droit de parler, nous ne disons pas, au nom du S. Père, mais dans le sens de son esprit: ceux-là le possèdent ce droit qui ont suffisamment étudié cet esprit et ce cœur. Ainsi l'illustre général Durando l'a dans toute sa plénitude. Ce qui nous force à proclamer que si le S. Père avait à désapprouver quelque chose, ce serait l'article de la Gazette de Rome. Mon Dieu! mais ne voit-on pas encore assez clairement que les prévisions humaines ne sont plus rien, que toute science humaine est vaine, que la diplomatie est néant, et qu'il ne fut jamais plus vrai de dire avec le grand Bossuet: *l'homme s'agite et Dieu le mène.*

ORDRE DU JOUR AU CORPS D'OPÉRATION.

Soldats!

La noble terre de Lombardie, qui fut jadis le glorieux théâtre d'une guerre

d'indépendance lorsqu'Alexandre III bénissait les serments de Pontida est maintenant illustrée par de nouveaux braves dont nous allons bientôt partager les dangers et les victoires. Eux aussi, nous aussi nous sommes bénis comme nos ayeux par la main d'un grand Pontife; ce pontife saint juste et doux pardessus tous les hommes, a pourtant dû reconnaître que, contre celui qui foule aux pieds tous droits, toutes lois divines et humaines, le moyen extrême des armes était le seul juste, le seul possible. Son cœur angélique ne pouvait penser sans tristesse aux maux que porte avec soi la guerre, il ne pouvait oublier que, quelle que soit leur bannière, tous ceux qui descendent dans le champ de bataille sont également ses enfants; il voulait laisser du temps au repentir, et, sur ses augustes lèvres, la parole qui devait vous faire l'instrument des célestes vengeances resta suspendue.

Mais vint le moment où la douceur se serait transformée en coupable connivence avec l'iniquité. Cet homme de Dieu qui avait pleuré sur les massacres, sur les assassinats du 3 janvier, tout en espérant que ces attentats n'avaient été que le résultat de la surexcitation passagère d'une soldatesque en délire, a dû maintenant se convaincre que, partout où elle ne saura pas se défendre, l'Italie est condamnée par le gouvernement autrichien aux pillages, aux outrages, aux cruautés d'une milice sauvage, à l'incendie, au carnage, à une ruine complète, il a vu Radezky porter les armes contre la croix du Christ, enfoncer les portes du sanctuaire, y lancer ses chevaux et profaner l'autel, et ses hordes immondes de Croates violer les cendres de nos pères. Le Saint Pontife a béni vos épées qui doivent s'unir à celle de Charles-Albert pour l'extermination des ennemis de Dieu et de l'Italie, de ceux qui ont outragé PIE IX, profané les églises de Mantoue, assassiné nos frères de Lombardie, et qui par leurs iniquités se sont mis eux mêmes hors la loi. Non,

de l'amphithéâtre de Vespasien, afin de construire, avec leurs riches débris, ce beau palais à quatre façades que l'on voit encore aujourd'hui à quelque distance du Quirinal.

Depuis trois mois que j'habitais Rome, j'avais déjà été plusieurs fois promener lentement ma rêverie, sous les sombres galeries du Colisée, et m'asseoir silencieusement sur un tronçon de colonne, vis-à-vis la grande croix de bois qui, comme un touchant symbole d'espérance et de pardon, s'élève au milieu de l'arène solitaire. Là, mon âme recueillie éprouvait une douce tristesse à contempler le vieil amphithéâtre muet et désert. Mes yeux cherchaient en vain dans cette quadruple couronne de gradins brisés qui m'enviroinait, les places qu'avaient dû y occuper les Augustes et les Césars, les pontifes et les vestales, les chevaliers, les sénateurs, les édiles, les préfets et tous les autres officiers de l'empire; ils ne rencontraient sur ces murailles, noircies par les siècles, que des verts bosquets de ronces et d'églantines dont la brise apportait jusqu'à moi les sauvages parfums. Mon oreille redemandait aux échos tranquilles les cris confus de la multitude, les rugissements des bêtes et les sanglots des victimes; mais elle n'entendait que le gazouillement de la sauvette et du roitelet, qui avec un peu de mousse ravie aux portes voisines, bâtissaient leur nid entre les flexibles rameaux de quelques buissons aériens. Le livre des *Martyrs* en main, je cherchais l'endroit où Cymodocée, cachant sa tête dans le sein de son époux, trouva la mort sous les dents d'un tigre affamé; c'était en vain que mon regard creusait la terre pour découvrir ce lieu sacré; car d'énormes débris, recouverts d'un sable nouveau,

déroberent à tous les yeux le sol imbu du sang des athlètes de Jésus-Christ. Parfois ma rêverie était interrompue par le chant des prisonniers qui travaillaient au sommet de l'édifice, ou par le cri monotone de la scie, fendant quelques grosses pierres, destinées à la réparation des arcades; quelquefois aussi de pieux passants s'agenouillant au pied de la croix et baisant avec un religieux respect l'arbre de notre Rédemption, rappelaient en moi le souvenir d'un Dieu crucifié pour notre amour, et arrachaient, par leur exemple, un soupir à mon cœur.

Un soir, vers l'heure où l'air frais qui s'élève de la mer remplace le vent brûlant d'Afrique, je sortis de chez moi, pour respirer plus en liberté. Selon ma coutume, je dirigeai mes pas du côté du Forum, et j'entraî dans la *Via sacra*, près des prisons Mamertines, où Jugurtha mourut de faim. Avant de suivre la voie triomphale qui avait conduit au Capitole un si grand nombre de héros vainqueurs, j'arrêtai un instant mes yeux attirés sur les ruines dont sont couverts les flancs de ce mont si célèbre dans les fastes de l'histoire romaine, et je me demandai en présence de tant d'illustres débris ce qu'était devenue la gloire du peuple-roi, la magnificence des maîtres du monde. Apercevant alors la petite croix qui surmonte le clocher de l'*Ara celi*: « Depuis quinze siècles, m'écriai-je, le Christ sauveur a vaincu les nations, et réduit en poudre leurs dieux d'or et d'argent! »

Consolé par cette pensée, je traversai le Forum, en songeant tour à tour à Horace et à Cicéron. Heureux de fouler le même sol que ces grands hommes avaient foulé, je répétais avec enthousiasme quelques fragments de leurs œuvres immortelles.

Puis, laissant à ma droite les *Jardins des Césars* et à ma gauche plusieurs temples payens, convertis en églises, j'arrivai devant l'*Arc de Titus*, que le sénat et le peuple romain élevèrent au fils de Vespasien-Auguste, vainqueur de la Judée. Sur l'une des faces de ce moment qui est construit avec beaucoup d'art et de magnificence, on voit le prince conquérant sur son char de triomphe; une statue de la Victoire se tient debout derrière lui et semble vouloir le couronner; devant le char des soldats romains portent une arche et les faisceaux de verges. L'autre façade représente le reste de la pompe triomphale: on remarque parmi les dépouilles des vaincus, les deux tables du décalogue, la table d'or sur laquelle étaient exposés les pains de proposition, le chandelier d'or à sept branches et les vases du temple de Jérusalem. Les juifs de Rome ne passent jamais sous cet arc qui leur rappelle trop vivement la ruine et l'esclavage de leur nation.

A quelques pas plus loin, un autre arc, beaucoup mieux conservé que celui de Titus, se présentait devant moi. Une longue inscription latine, gravée au-dessus de la principale arcade, m'apprit que le sénat, jaloux d'éterniser le souvenir de la victoire remportée aux faubourgs de Rome contre le tyran Maxence, avait élevé ce monument à la gloire du grand Constantin. Dans la voûte on lit d'un côté ces mots: *Liberatori urbis*, et de l'autre ceux-ci: *Fundatori quietis*. Au sommet des chapiteaux de chaque colonne sont représentés en relief les plus illustres captifs; dans la frise des petites arcades on voit Constantin, tenant un billet à la main, qu'il semble jeter sur le peuple pour lui faire quelque libéralité. (La suite prochainement.)

cette guerre de la civilisation contre la barbarie n'est pas seulement une guerre nationale, c'est encore une guerre chrétienne.

Soldats ! il convient donc et j'ai décidé que nous marcherions à l'ennemi signés de la croix du Christ. Tous ceux qui appartiennent au corps d'opérations la porteront sur leur cœur comme ils la verront sur le mien. Avec elle et par elle nous serons vainqueurs comme le furent nos pères : que notre cri de guerre soit :

DIEU LE VEUT !

Bologne 5 avril 1848

LE GÉNÉRAL EN CHEF DU CORPS D'OPÉRATIONS
DURANDO

— Dimanche les deux canons offerts par les dames de Gènes à la garde civique de Rome, ont été conduits, avec une grande pompe militaire, du château S. Ange au Capitole, où la magistrature et les officiers les ont reçus au nom des soldats au service desquels ils sont destinés. Ces canons sont appelés, l'un le Pie IX, l'autre le S. Pierre. Une foule immense remplissait les rues par lesquelles le cortège a passé.

— Plusieurs compagnies de volontaires de toutes armes sont partis successivement de Rome, pendant ces derniers jours, pour la Lombardie.

— La légion Polonoise, qui s'est formée à Rome et de la quelle nous avons parlé dans l'un de nos précédents numéros, vient de se mettre en route. Nous l'avons vue, avec attendrissement, défiler ces jours derniers sous son éclatante bannière à l'aigle blanc, ayant à sa tête le grand poète *Adam Mickiewicz* et marchant sous les ordres du brave colonel *Siodolkowicz*. Elle assistait à la procession solennelle faite en l'honneur de S. André dont les précieuses reliques venaient d'être rendues à Rome, dévolée d'une si infernale soustraction. Les Polonais, outre le sentiment catholique qui les animait dans cette circonstance et qu'ils partageaient avec toute la population romaine, éprouvaient une de ces joies dont nos lecteurs se rendront compte en songeant que S. André est le patron de tous les Slaves. Le même soir, ces dignes enfants de la Pologne, cédant à la gracieuse invitation qui leur en avait été faite, se rendirent au Cercle populaire de Rome où le président leur fit, au nom de tous ses membres, un discours remarquable à la fois, et par son éloquence et par les généreux sentiments de sympathie et de fraternité qu'il exprimait. L'orateur finit de parler en remettant entre les mains du colonel *Siodolkowicz* une superbe bannière romaine, pour lui montrer à lui-même ainsi qu'à ses compagnons d'armes qu'ils pouvaient la déployer à côté de leur drapeau national pour apprendre aux populations qu'ils allaient traverser, combien de cœurs ils laissent derrière eux, occupés à demander au Ciel la fin de leur martyre.

FERRARE 4 avril. — Les corps français et les chasseurs du haut Rhin qui campaient sur la rive du Pô, ont traversé ce fleuve sous les ordres du général *Zambecari* et de *Tanari* pour entrer dans la Venétie. Bologne a aussi envoyé une forte division de troupes dans la direction de Ferrare.

— Son Em. le cardinal archevêque de Ferrare a publié une lettre pastorale dans laquelle nous remarquons le passage suivant :

« La liberté, mes bien aimés fils, comme le disait naguère à son peuple l'illustre archevêque de Paris, a autrefois bien vite disparu devant la tyrannie, parce qu'elle ne voulait pas être chrétienne et parce qu'elle s'avisait malheureusement de lutter avec l'Eglise, ce rocher contre lequel viendront toujours se briser les flots irrités du siècle.

« Sachons donc en profiter en la rendant, en la conservant chrétienne. Fille et servante de la religion, la liberté puise en elle toute sa vie ; et, la religion ne demande que la liberté pour croître et se répandre. Or pendant que les princes italiens nous rendent à la liberté, sous les auspices de Pie IX, c'est à nous de combattre pour les droits de Dieu. De cette manière, nous verrons, sur les ruines de l'ancien monde abattu, s'élever le nouveau royaume cimenté par la foi. Le règne de Pie IX, étant un règne d'amour, s'étendra par toute la terre. C'est ce que rêvait déjà ce peuple autrefois le plus libre du monde. Le Seigneur n'a pas donné des bras de chair à son Eglise afin qu'elle mit en lui toute son espérance ; il a voulu qu'elle régénère la liberté pourqu'on ne l'accusât plus d'être la complice des tyrans.

« Soyez donc catholiques, mes bien aimés fils, et soyez-le avec toute l'ardente piété de vos ancêtres. Soyez libres ; mais de cette liberté que le Ciel répand par les mains de Pie IX, que nous devons tous protéger et défendre.

« Le commandement du Divin Maître est que vous vous aimiez les uns les autres, comme Dieu vous a aimés, c'est par là seulement qu'il reconnaîtra si vous êtes ses disciples. Songez que vous êtes tous les fils égaux d'un même père, tous frères en Jésus-Christ, tous indistinctement liés par le devoir d'un amour fraternel égal. Amour donc envers Dieu, amour pour vos frères, amour de la patrie ! C'est l'amour seul qui rendra la liberté indépendante et immortelle ; si les droits de la religion qui est sa mère ne sont pas violés, la liberté sa fille jouira de tous ses privilèges. »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

— D'après les nouvelles qui nous arrivent de France, nous nous disons avec douleur :

Si la République n'est pas l'ordre, n'est pas la liberté, n'est pas la sécurité, n'est pas la morale, n'est pas la légalité, n'est pas, en un mot, l'expression des vertus, des droits et des devoirs qui constituent la société, que SERA-T-ELLE ?

Ainsi que nous avons entrepris de le faire, dans le numéro précédent, par la définition que nous y avons donnée du mot PEUPLE, nous irons aussi loin, plus loin même que les hommes les plus avancés de la République, dans toutes les questions de liberté pratique.

Et ce n'est pas un jeu, qu'on le sache bien, c'est une conviction longuement réfléchie et religieusement examinée ; c'est un sentiment long-tems mûri des besoins et des nécessités du temps présent, non seulement en France, mais en Europe.

Tout ce que nous demandons, c'est qu'il n'y ait de parti pris que sur la fusion de tous les intérêts privés dans le seul intérêt de la nation. Mais que sur la table rase ne survive pas une classification nouvelle, qu'on appellerait le peuple, ou l'ouvrier. Car tous nous sommes peuple, et tous nous avons notre tâche dans ce travail général de la rénovation du monde. Dans ces conditions, nous adoptons sans réserve les déclarations suivantes du *National* :

« A chaque instant, quelques débris du toit qui nous a si long-tems protégés, s'écroulent sur notre tête. Il est évident que nous habitons une demeure désormais ruinée et qui n'a pas été faite pour nous. La société a subi, dans ses mœurs, dans son esprit, dans ses besoins, une transformation radicale ; et, malgré le marteau des démolisseurs, la chute des vieilles institutions n'a point encore été assez rapide. Aucun replâtrage ne peut durer ; et il faut envisager les reconstructions. Cette nécessité est devenue tellement impérieuse dans toute l'Europe, qu'elle s'impose d'elle-même, et que, pour ainsi dire, la volonté des hommes n'y est plus pour rien. Accommoder l'ordre ancien aux besoins matériels et moraux des générations modernes, telle est, dans son expression sincère et étendue, le problème de la réforme sociale. »

Le gouvernement provisoire, en décidant que les élections seraient renvoyées au 23 avril, c'est-à-dire au jour du Pâques, nous met dans le cas de faire ces douloureuses réflexions : le gouvernement provisoire a-t-il donc déjà la main forcée par quelque club ténébreux et impie ? Ce n'est pas la une aspiration des masses, des ouvriers de la nouvelle république ; ce n'est pas la le vœu de la France. Veut-on écarter les hommes religieux qui tiennent à solenniser la grande fête de Pâques avec toute la majesté du culte chrétien et toute la ferveur qu'inspirent les saints devoirs de la semaine des mystères ? Veut-on faire désertier par les chrétiens fidèles le temple du Dieu de l'Evangile pour la salle des élections ?

M. Ledru-Rollin et M. Crémieux l'israélite, et leurs collègues sont libres de ne pas aller à la messe, ou au prêche, ou à la synagogue, le jour de Pâques ; mais on ne se heurte pas impunément contre la morale publique, contre toutes les nations chrétiennes et contre le Sauveur du monde. L'Evangile nous dit : « Jésus sachant tout ce qui devait lui arriver s'avança vers la troupe et leur dit : — Qui est-ce que vous cherchez ? — Jésus de Nazareth, lui répondirent-ils. — C'est moi, leur dit Jésus, — et ils furent renversés et tombèrent par terre. »

— Le symbole républicain, adopté par les membres du Gouvernement provisoire, se compose de trois mains, dont deux se serrent et dont l'autre montre le ciel. Les deux mains jointes indiquent l'union que fait la force, et la troisième montrant le ciel, fait souvenir que toute sagesse vient de

Dieu... — Bien commencé, ô France !... Très bien ; Mais ne l'arrête pas en chemin, Celui la seul est couronné qui arrive le premier au but. Marche donc, vole au but, toujours en ligne droite, qui est la seule qui y conduit le plutôt et en toute sûreté.

— Mais quel est ton but ? Le sais-tu ? Beaucoup ont voulu te le montrer, te l'apprendre ; beaucoup encore se mettront en devoir de te le montrer, de te l'apprendre, mais c'est sortir d'un abîme, pour te faire tomber dans un autre abîme. Le seul des tes enfants qui t'a le plus aimé, qui s'est le plus estimé pour être UN dans la vie, c'est-à-dire pour t'aimer toujours avec sincérité et prêcher d'exemple, celui-la te l'a dit et te le répète : « Tout compte ; il ne reste dans la vie qu'une chose : LA RELIGION ! C'est elle qui donne l'ordre et la liberté au monde, et après cette vie une vie meilleure. Manque-t-il de génie, pour n'avoir pu explorer un seul point de la science humaine ? Ecoute donc définitivement sa voix, porte ton symbole devant tes yeux et sur ton cœur. Tu nous diras ensuite quelle est la gloire à comparer à la tienne ; s'il est un bonheur qui approche du tien ; s'il est une nation au monde dans de plus belles et fortes conditions que toi-même pour porter partout cette fraternité, dont on parle en politique, et qui ne sera jamais qu'un vain mot, à moins que tu montres toi-même que ce mot est véritablement ce qu'on appelle dans le christianisme : LA CHARITÉ !

— Un *Casus belli* relatif aux affaires d'Italie vient, dit-on, d'être officiellement posé au gouvernement français par M. l'Ambassadeur d'Angleterre. Cette déclaration, ajoute-t-on, aurait trait à une prévision de projets d'adjonction de la Savoie et de l'Etat de Gènes au territoire de la République française... De quoi je me mêle ; c'est bien le cas de le dire. Madame l'Angleterre qui oublie que la France rendue à elle-même n'a jamais tenu compte des menaces, Elle sait bien pourtant, que sans son union avec l'Autriche, la Prusse et la Russie, la France, chez elle, n'a jamais eu grand sujet d'insomnie. Et l'Angleterre, aujourd'hui, peut bien se palper à l'aise, si elle veut faire la loi à quelqu'un ; car l'Autriche, la Prusse, la Russie et bientôt, sans doute, l'Angleterre ont ou auront suffisamment à faire chez elles, pour négliger de savoir et de régler, surtout, ce que S. M. le roi de Sardaigne et la république française voudront concier ensemble. Si ces projets d'adjonction se réalisent, ce serait sans violence et d'un commun accord. Est-il défendu au roi Charles Albert d'être aussi le protecteur et le Père des valeureux et immortels Milanais ? Et qui peut s'opposer aux destinées de la France, appelée de tout temps à faire de la Méditerranée un lac français, afin que la route lui soit toujours ouverte pour voler au secours de ses frères d'Italie, d'Espagne et d'Orient ? L'Angleterre avait voulu dire à Charles X de ne pas toucher à Alger, et Charles X lui répondit en chevalier, vous connaissez la voie qui doit m'y conduire, libre à vous de m'attendre au passage. L'a-t-elle osé ? — C'est que la France remplissait alors un double devoir ; celui de rendre l'Afrique à sa mère, c'est-à-dire, à Rome c'est-à-dire à la Chrétienté, et celui d'y produire un milieu d'elle ce que Rome fait partout, c'est-à-dire, la Civilisation. — Deux autres filles manquent à Rome... Malte et Corfou ! Qui sait si la fille aînée de Rome ne sera pas appelée un jour à convier ces autres sœurs à la noce universelle qui se prépare à Rome, sous le soleil de l'humanité,

— M. de Lamartine a remis à l'ambassadeur Ottoman, la veille de son départ pour Constantinople, une note relative aux catholiques du Liban et au droit de protection de la république française.

— On annonce que M. de Chateaubriand se porte candidat à l'assemblée nationale, dans le département d'Ille-et-Vilaine, où il est né.

— Il y a dans Paris une foule de clubs dont la plupart sont très-inoffensifs, et leur multiplicité même, ainsi que la diversité des opinions qui s'y produisent, serviraient mieux que toute répression de garantie à l'ordre et à la tranquillité publique.

Cependant un club, qui s'intitulait *Club des Jacobins*, s'était ouvert dans le faubourg du Roule. Sur l'affiche qui annonçait l'ouverture de ce club étaient énoncées des doctrines qui tendaient à nous ramener à une époque funeste. Les affiliés de ce club se ceignaient d'une écharpe rouge.

Jeudi au soir, comme leur troisième ou quatrième séance venait de commencer, une masse d'ouvriers s'est spontanément portée sur le local occupé par eux, et les a jetés à la porte sans autre forme de procès, en criant : A bas les écharpes rouges ! à bas les hommes de 93 ! Vous êtes les ennemis de notre république ! A bas les hommes de sang !

— On lit dans la *Gaette de Lyon* :

« Depuis quelques jours nous avons été obligés d'enregistrer plusieurs faits de désordres graves

qui ont eu lieu publiquement et impunément. Des caisses d'armes ont été pillées; des rues ont été troublées pendant des nuits entières par des tapageurs; des voitures publiques ont été arrêtées au moment où elles allaient sortir, et obligées de rentrer à Lyon, et les voyageurs ont vu leur départ de notre ville différé; des ouvriers, étrangers ont été maltraités; des hommes égarés se sont rendus chez les maîtres d'établissements publics pour leur imposer le renvoi des employés étrangers qu'ils avaient à leur service. Tous ces désordres étaient commis sans que la force publique y apportât le moindre obstacle. Nous le demandons, un pareil état de choses est-il tolérable ? »

NOUVELLES DIVERSES.

NAPLES. — Décidément le roi de Naples se met de la partie dans la guerre de l'indépendance. Déjà un régiment est parti pour Livourne, par le voie de mer; d'autres troupes vont marcher à la frontière, et une proclamation invite les citoyens à contribuer par leurs dons au prompt équipement de l'armée qu'on enverra en Lombardie. Le roi a fourni 20 chevaux pour l'artillerie.

MODÈNE 4 avril. — Les duchés de Parme et Modène sont en ce moment remplis de troupes qui passent sans discontinuer, marchant vers la Lombardie. Les piémontais et les toscans sont fort bien accueillis par les habitants, tous les autrichiens se sont retirés.

MILAN 31 mars. — Pendant que les citoyens combattent pour l'indépendance nationale, les hommes chargés du gouvernement provisoire s'occupent activement de consolider l'œuvre de la régénération italienne. Nous apprenons que les gouvernements provisoires de Venise et de Milan ont convoqué, pour une époque très rapprochée, trois députés de chaque province qui a donné son adhésion au nouvel ordre de choses établi en Lombardie.

TURIN 1 avril. — Une troupe de 2000 ouvriers communistes français ayant passé la frontière du Dauphiné, dans l'intention de faire proclamer la république en Savoie, le gouvernement de Turin a fait rentrer dans ce pays deux régiments destinés pour la Lombardie.

— La république a été effectivement proclamée à Chambéry un gouvernement provisoire constitué; mais on espère que le ministre des Ambrois parti de Turin avec les troupes saura promptement rétablir l'ordre.

SUISSE—FRIBOURG 20 mars. — Aujourd'hui, le grand conseil prononcera sur le sort des couvents; ... les arrêts dictés par les clubs de Berne seront adoptés par notre docile grand conseil. Ce sera un arrêt de mort, peut-être par voie d'extinction (cette détermination est la plus favorable qu'il soit permis d'espérer) mais plus probablement par voie de suppression immédiate; *voilà le respect pour la propriété.*

Une autre question se présente et va devenir fort grave: celle du serment de fidélité à la nouvelle constitution. Les députés du district allemand *seuls* ont refusé de le prêter sans restriction préalable Cette restriction n'a pas été admise On taxe de *scrupule* la conduite des catholiques qui refusent de promettre fidélité absolue à une constitution où les lois de la justice, les droits du peuple souverain, l'indépendance de l'Eglise, la liberté religieuse, etc., sont méconnus et violés ! *Voilà la liberté.*

A Monsieur le ministre des cultes et de l'instruction publique.

Monsieur,

Permettez à un simple citoyen qui a quelque expérience des questions religieuses de vous présenter quelques réflexions sur le décret du commissaire du gouvernement provisoire à Lyon qui supprime les congrégations religieuses.

C'en sera fait de la république française, elle n'aura qu'une existence éphémère et se fondra dans le désordre si, en laissant le plus libre cours à toutes les théories politiques et sociales qui se produisent, elle ne laisse pas à l'élément religieux la liberté de se manifester sous toutes ses faces, pour tempérer par son influence ce que ces théories ont de dangereux pour le gouvernement lui-même et pour la société.

Quel est le seul fondement valable d'un vrai républicanisme? C'est le sentiment calme et grave de la haute dignité de l'homme combiné avec l'esprit d'humilité et de modestie chrétienne envers ses semblables. Or, ce sentiment ne peut puiser sa plus grande force naturelle et non fictive que dans l'élément religieux.

Qu'est-ce qui fait la force de la constitution américaine dont on parle tant? Ce sont les mœurs des Américains. Qu'est-ce qui fait les mœurs des Américains? C'est la religion, sous toutes formes de cultes et de congrégations, sans aucune entrave. Dans ce pays, tous les grands citoyens sont des hommes profondément religieux.

Je me borne, Monsieur le ministre, à ces simples observations. Votre raison élevée vous fera comprendre les conséquences qui en découlent. Le décret qui supprime les associations religieuses à Lyon est une faute d'autant plus grave dans ces circonstances qu'elle peut influer fâcheusement sur les élections prochaines.

Ces réflexions, Monsieur le ministre, vous paraîtront d'autant plus impartiales qu'elles vous sont adressées par un protestant.

J'ai l'honneur, Monsieur le ministre, d'être avec une très-haute considération, votre très-humble serviteur,

A. MULLER citoyen de Genève.

Paris, le 20 mars. 1848.

VIENNE. — La Gazette de Vienne du 29 mars, ne nous laisse plus douter des intentions de la maison d'Autriche envers la Lombardie. On versera jusqu'au dernier écu allemand, mais on veut absolument retenir attaché à l'empire de la maison d'Hasbourg, une portion de l'Italie. 80,000 hommes seront envoyés sur l'Isonzo, sous les ordres du général Nugent.

ALLEMAGNE — BERLIN. Le roi a, le 22 mars, adressé une proclamation au peuple, annonçant qu'il se mettait à la tête de l'Allemagne, tout en protestant de son intention de respecter tous les droits des souverains et des peuples allemands.

Tous les Polonais condamnés à la suite du dernier procès ont été mis immédiatement en liberté.

Ils se sont rendus au château. C'était un cortège triomphal. Les chevaux de la voiture dans laquelle se trouvait leur chef, Mieroslawski, ont été dételés. Mieroslawski, debout, agitait la bannière allemande rouge, noire et or.

Le roi s'est paré au balcon et a salué les Polonais.

Le roi a paru à cheval dans les rues. Il portait l'uniforme du premier régiment de la garde. A son bras il portait les couleurs nationales. Il a été reçu avec un enthousiasme soutenu.

« Ce n'est point une usurpation de moi, a-t-il dit, de me croire appelé à sauver la liberté et l'unité de l'Allemagne. Je jure devant Dieu que je ne songe pas à chasser un prince de son trône, mais je protégerai la liberté et l'unité allemandes par l'établissement d'un règne vraiment constitutionnel. » A un homme du peuple qui cria: Vive l'empereur d'Allemagne! le roi a répondu: « Non, je ne veux ni ne peux cela. »

— A la nouvelle des événements de Berlin, un comité s'est formé à Posen pour la régénération de la nationalité polonaise.

On a nommé une députation chargée de faire connaître au roi de Prusse le désir du grand-duché. On lui a recommandé de revenir promptement, parce que si la demande est admise, on procédera aussitôt à la réorganisation du grand-duché. La Pologne compte sur l'appui de l'Allemagne pour sa réhabilitation. Il y a une grande fermentation: mais on remarque en général beaucoup de prudence et de modération. Un journal polonais, organe du mouvement qui vient d'avoir lieu, a été fondé. La députation qui doit partir pour Berlin se compose ainsi: l'archevêque de Posen, M. Pzylu-ki, les comtes Mielzynski, Raczynski, M. Krauthofer et le paysan Palacz.

DERNIÈRES NOUVELLES.

ROME. — Le cardinal Vizardelli remplace le cardinal Mezzofanti au ministère de l'instruction publique. — La banque romaine a suspendu ses paiements. Nous subissons une crise financière qui a sa gravité.

— Nous n'avons pas encore reçu la nouvelle d'un engagement qui doit avoir lieu sous les murs de Mantoue entre les allemands et les troupes de Charles-Albert. Radezki s'est retiré à Vérone, il paraît vouloir gagner la frontière tyrolienne et se réunir au général Nugent. La correspondance d'Allemagne dément la nouvelle du bombardement de Cracovie; Nicolas concentre dans la Pologne-Russe et dans la Gallicie une armée de 500,000 hommes. La Prusse a pris parti pour les duchés du Holstein et une guerre n'est pas impossible dans la basse Allemagne. Cependant la diète de Francfort s'occupe de la réforme du pacte fédéral. — On s'est battu à Madrid pendant la journée du 26 mars. Narvaez a vaincu, les cortes sont dissoutes, les garanties constitutionnelles suspendues.

— Les 2000 ouvriers qui avaient proclamé la république à Chambéry ont été complètement battus par la milice communale qui les a horriblement maltraités. Un grand nombre d'entre eux ont été fait prisonniers. Ce coup d'essai ôtera sans doute à des hordes semblables la velléité du prosélytisme en ce genre.

A NOS LECTEURS

Connaissez-vous la lettre de M.^{me} de Sévigné, dans laquelle il est dit: « je m'en vais vous mander » la chose la plus étonnante, la plus surprenante, » la plus singulière, la plus imprévue, la plus » grande, la plus petite, la plus rare, la plus com- » mune, la plus éclatante, la plus secrète? etc. » — Eh bien nous avons à débiter de la même manière pour vous annoncer, devinez quoi? . . . Nous vous le donnons en quatre, nous vous le donnons en dix, nous vous le donnons en cent. Mais c'est inutile; nous vous le donnerions en mille qu'il vous faudrait toujours jeter la langue aux chiens. Ainsi, sans plus de mystère, nous disons que le Journal le Capitole ne paraîtra pas. . . . samedi. Mais il paraîtra un autre jour, parce que l'heure de sa mort n'a pas encore sonné, et qu'il a un extrême désir de vivre. D'ailleurs qui pourrait le faire mourir sitôt? On ne lui a fait jusqu'à présent que la guerre de l'oubli et du silence, et cette guerre, sauf erreur de notre part, ne nous semble inventée que pour tuer celui qui meurt de mort naturelle. C'est la guerre de l'injustice contre le droit. Or, entre-t-il dans l'esprit qu'au dix-neuvième siècle l'injustice doive l'emporter sur le droit? L'injustice, au contraire, fera toujours revivre le droit qu'elle veut détruire, et il suffit pour cela de la démasquer. Ainsi le Capitole n'est point mort; il ne mourra pas, non plus. . . que dis-je? il va vivre plus que jamais, et de la façon la plus éclatante, puisque, à dater de lundi prochain, il va paraître trois fois la semaine, dans un état de métamorphose complète, et parlant deux langues, à la fois.

Cette résolution a été prise par nous à la suite des plus grandes instances faites auprès de notre seigneurie, (excusez le terme) par des français et des italiens que nous estimons beaucoup dans notre for intérieur. « Voilà deux nations, nous a-t-on dit, » qu'une commune destinée appelle à resserrer les » liens qui les unissent déjà; pourquoi ne se familia- » riseraient-ils pas réciproquement avec leur langue » respective, afin qu'une fois tous les moyens de com- » munications établis entr'elles, elles n'aient plus » qu'à se concerter ensemble pour parvenir à fonder » cette fraternité universelle après laquelle l'humani- » tité soupire. » — Mais à la condition, avons-nous répondu, que la plume des rédacteurs du Capitole sera libre comme l'oiseau du ciel.

En conséquence, chers lecteurs, nous allons les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine, paraître au milieu de vous pour vous donner d'abord du français et de l'italien, et ensuite le résultat de nos réflexions. Les articles de fond ou de doctrine, ceux d'actualité, ainsi que les discussions en tous points seront présentés, à la fois, en français et en italien; les nouvelles de France et de l'étranger seulement en italien, à moins qu'elles ne nous inspirent des considérations profitables à ces deux peuples; et les nouvelles de Rome et de l'Italie seulement en français, à moins qu'elles ne nous engageant dans des réflexions de nature à être exposées sous les yeux de la double société à laquelle nous nous adressons. Les prix, fixés depuis plus d'un mois, soit pour les abonnés, soit pour ceux qui viennent prendre le Journal au bureau de la Direction, restent les mêmes.

AVIS.

Celui qui réunira douze abonnements recevra le treizième en prime, et ainsi de suite, si sa liste se couvrait d'un plus grand nombre d'abonnés. Les recouvrements seront faits au domicile des chefs de section par un banquier romain.

DURAND (DE CASSIS) Directeur
L'ABBÉ BATTELLI, Administrateur et Caissier.

gérants responsables

Imprimerie des Classiques de Joseph Brancadore.